

Projet pédagogique

CAFERUIS

Certificat d'aptitude aux Fonctions
d'Encadrement
et de Responsable d'unité d'intervention sociale

Introduction

Les cadres de proximité, au plus près des équipes et des personnes accueillies ont, au fil du temps vu leurs missions et responsabilités s'accroître. Ils doivent tout à la fois assumer des fonctions de gestion et de pilotage d'établissement mais également de management et de gestion des ressources humaines des équipes. Confrontés à un secteur social et médico-social en évolution permanente sur le plan réglementaire, leurs capacités d'organisation, d'adaptation, d'anticipation et d'innovation sont chaque jour mobilisées.

La réforme du CAFERUIS en 2022 tend à renforcer certaines compétences attendues en lien avec l'évolution des fonctions d'encadrement. La logique à l'œuvre dans le nouveau référentiel de compétences du CAFERUIS en illustre bien les nouveaux enjeux.

On peut entre-autre citer parmi eux :

- Un renforcement des compétences sur la gestion des ESMS au quotidien autour des différentes réglementations et de la logistique de l'activité (Bloc 3).
- Une attention accrue sur les champs du territoire, des acteurs et du partenariat (logique de parcours, inclusion des personnes accompagnées.) (Bloc 1 et 4).
- Un développement de compétences en gestion des ressources humaines (droit du travail, gestion des carrières, gestion des conflits, gestion des risques psycho-sociaux).
- Un recentrage sur le projet d'établissement ou de service comme lieu de co-construction pour les équipes et pas uniquement de finalité.
- Une nécessité de renforcer les pratiques d'évaluation en continu.

La formation CAFERUIS dispensée à l'EFPP a pour principal objectif d'accompagner au mieux les futurs encadrants et responsables d'unité territoriale aux futures responsabilités et contextes de travail auxquels ils seront confrontés dans leur parcours professionnel. Pour ce faire, nous nous appuyons sur un réseau d'acteurs (employeurs, stagiaires, formateurs internes et externes, chercheurs, universitaires.) favorisant une lecture toujours renouvelée des évolutions en cours et des besoins de formation.

Ce projet pédagogique tend à illustrer de manière synthétique les valeurs portées par l'école et ses formateurs, les objectifs, moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre, les contenus de formation et les modalités de certification.

Il présente également notre partenaire de formation, L'Université Paris Nanterre et le MI « Efise » proposé aux candidats dans le cadre d'un double parcours CAFERUIS-MI.

Présentation de l'EFPP

Créée en 1946, l'EFPP, L'Ecole de Formation Psycho Pédagogique, est dotée d'une longue expérience dans le champ de la formation des professionnels et futurs professionnels du secteur social, médico-social et du secteur de la petite enfance.

Elle propose différentes formations :

- Accompagnant éducatif social,
- Educateur spécialisé,
- Éducateur de jeunes enfants,
- Encadrant Responsable d'unité d'intervention sociale.

Institution à taille humaine, l'EFPP a le souci de promouvoir les valeurs humanistes par la rigueur, l'engagement, la créativité.

L'EFPP est habilitée à dispenser la formation au CAFERUIS depuis 2006.

La formation dispensée est conforme aux nouvelles dispositions du décret n°2022-1208 et l'arrêté du 31 Aout 2022 relatifs au CAFERUIS, publiés au JO du 1^{er} septembre 2022

Présentation de la formation

Modalités de la formation

L'article 5 de l'arrêté du 31 août 2022 (Journal Officiel n° 0202 du 1er septembre 2022 page 282, texte n° 43) stipule que pour les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de la certification globale, **l'ensemble de la formation est organisé sur une amplitude maximale de 24 mois. La formation comprend un total de 820 heures dont 400 heures de formation théorique et 420 heures de formation pratique.**

Pour les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences, le nombre d'heures total de la formation varie en fonction du nombre de blocs de compétences à acquérir. **La formation est organisée à l'EFPP en modules de formation selon des regroupements mensuels de 4 à 5 jours.**

Organisation pédagogique

Basée sur le principe de l'alternance avec une articulation entre les apports pratiques et les contenus théoriques dispensés en centre de formation, cette formation comprend 400 heures d'enseignements théoriques et 420 heures de stage.

Les objectifs de la formation

La formation CAFERUIS poursuit plusieurs objectifs, notamment :

- Développer et favoriser une posture de cadre de proximité,
- Appréhender et identifier les enjeux de la fonction managériale et des ressources humaines,
- Garantir le droit des personnes accueillies et la qualité de service,
- Appréhender et identifier les enjeux des politiques sociales, de l'environnement de travail et des ressources du territoire,
- Développer une expertise et contribuer au projet de service.

Les méthodes pédagogiques :

- Des cours magistraux programmés en alternance avec des temps plus interactifs en sous-groupes pour favoriser la co-construction des savoirs,
- Des projets tutorés tout le long de la formation pour acquérir des connaissances en répondant aux problématiques professionnelles,
- Des temps réservés à l'analyse de la pratique professionnelle,
- Des groupes de taille réduite (25 maximum) pour permettre un meilleur accompagnement,
- Un accompagnement assuré par le responsable de la formation au travers de la programmation régulière de réunions de promotion et si besoin par des rencontres individuelles,
- Des allègements de formation notamment sur la partie pratique (stage) selon les modalités prévues par les textes.

Les ressources pédagogiques

- Des contenus de cours en ligne ou adressés aux stagiaires par les intervenants du CAFERUIS,
- Un centre de documentation géré par une documentaliste permettant l'accès à des ouvrages, articles de périodiques et l'accès au portail documentaire,
- Un accès au portail CAIRN,
- Un accès à de nombreuses ressources Web.
- Des formateurs issus du milieu professionnel ou académique, dont :
 - ▶ Anna Rurka, Maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation à Université Paris Nanterre, membre du comité exécutif de l'association européenne des écoles de formation en travail social,
 - ▶ Benoit Cazalaa, *ancien Directeur, Responsable du développement et de la qualité à l'Arche à Paris, Consultant,*
 - ▶ Elian Djaoui, *Psychosociologue, Consultant en Travail Social,*
 - ▶ Frédéric Ducauroy, *Directeur Pôle Hébergement Social chez ESPERER 95, Master 2 Management des associations,*
 - ▶ Hélène Join-Lambert, *Docteure en sociologie, maîtresse de conférences en Sciences de l'éducation à Université Paris Nanterre,*
 - ▶ Claude Magdelonnette, *Directeur adjoint programmes Inclusion chez Fondation de l'Armée du Salut, Coach professionnel certifié,*
 - ▶ Yves Quernin, *ancien Directeur du pôle Hébergement et Accueil de jour à l'apei.*

La formation théorique : les contenus

Le nouveau référentiel métier décline les quatre blocs de compétences de la formation. Le contenu de ces quatre blocs constitue le référentiel d'activités et de compétences du CAFERUIS (voir contenus ci-dessous). En partenariat avec l'Université de Paris Nanterre et son parcours M1 « EFISE » (voir chapitre ci-dessous), 50h d'interventions sont dispensées par des professeurs d'université en lien avec le référentiel. Les autres contenus du M1 ne sont pas compris dans les 400h de formation. Ils sont proposés en complément pour les stagiaires ayant fait le choix de la double diplomation CAFERUIS-M1.

La formation CAFERUIS comprend 400 heures, répartis sur 19 mois.

- Le BC1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale,
- Le BC2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale,
- Le BC3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale,
- Le BC4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service.

Le BC 1 – PILOTER L'ACTIVITE D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE – 150 HEURES

Activités :

- Mettre en œuvre et évaluer l'activité d'une unité d'intervention sociale : Organiser la mise en œuvre de l'activité ;
- Assurer la qualité des projets individuels et collectifs ;
- Evaluer les résultats de la mise en œuvre de l'activité. Gérer le partenariat et le travail en réseau d'une unité d'intervention sociale : Mettre en place un partenariat au service de l'activité ;
- Impulser une dynamique de travail en réseau.

Propositions d'interventions :

UF1 – La conduite de l'activité : Sociologie des Organisations/Evaluation de l'activité.

UF2 – La personne et son entourage : Personnes/Trajectoires/Parcours, Politiques Publiques et Sociales, Travail avec les parents en Protection de l'Enfance, Secret professionnel, règles de confidentialité et discrétion professionnelle.

UF3 – Le partenariat et le travail en réseau : la collaboration et la co-construction dans le partenariat et le travail en réseau, Les méthodes et outils d'analyse territoriale, La clinique dans la relation avec la personne et son entourage Les outils d'animation et de valorisation du partenariat et du travail en réseau.

Contenus transversaux : Ateliers de guidance « dossier technique », Ateliers d'analyse de la pratique.

Le BC2 – MANAGER ET GERER LES RESSOURCES HUMAINES D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE – 100 HEURES

Activités :

- Encadrer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle d'une unité d'intervention sociale : Animer une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle ;
- Coordonner l'organisation du travail d'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle dans une approche inclusive.

Propositions d'interventions :

UF1 – Management : le management d'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle L'évolution des organisations de travail, expérimentation et innovation, Les pratiques et les usages du numérique en travail social, Travail d'équipe et en réunion, Gestion des conflits.

UF2 – Gestion des ressources humaines : Droit social et droit du travail, Droit et spécificités des fonctions publiques, conventions collectives du secteur médicosocial et social, gestion de carrière, gestion des emplois et des parcours professionnels, réglementation en matière de santé et de sécurité au travail et de qualité de vie au travail, lutte contre les discriminations, Ergonomie des situations de travail, risques psychosociaux.

Le BC3 – GERER LES VOILETS ADMINISTRATIFS, BUDGETAIRE ET LOGISTIQUE D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE – 60H

Activités :

- Effectuer le suivi de la gestion administrative et de la gestion logistique d'une unité d'intervention sociale : Assurer la gestion administrative d'une unité d'intervention sociale ;
- Organiser la logistique d'une unité d'intervention sociale. Gérer le budget d'une unité d'intervention sociale : Elaborer le budget prévisionnel d'une unité d'intervention sociale ;
- Gérer l'exécution et le suivi du budget d'une unité d'intervention sociale.

Propositions d'interventions :

UF1 – Gestion administrative et logistique : Le droit des contrats et le droit des responsabilités, Les règles et procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité IRP / Relations professionnelles, Les obligations en matière de protection des données à caractère personnel, Le rapport d'activité. La logistique (L'évaluation des besoins en matériel et en équipement ; Le suivi des commandes et de livraison)

UF2 – Gestion budgétaire : Les fondamentaux de l'analyse financière, des mécanismes comptables des établissements et services sociaux et médico-sociaux ; les sources de financement ; l'exécution et le suivi d'un budget

Le BC4 : CONTRIBUER AU PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

Activités :

- Concourir à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service : Apporter une expertise technique ;
- Evaluer le projet d'établissement ou de service. Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service : Concevoir le projet de l'unité d'intervention sociale en cohérence avec le projet d'établissement ou de service ;

- Développer une veille professionnelle.

Propositions d'interventions :

UF1 – Le projet : CPOM / Evaluation HAS, La démarche d'évaluation et la démarche qualité, la démarche de diagnostic territorial : enjeux, méthodologie, indicateurs Méthodologie du projet

UF2 – L'action publique et ses transformations : Le cadre juridique, politique, administratif français et européen ; Le code de l'action sociale et des familles ; La connaissance des métiers du travail social et de l'intervention sociale ; L'économie sociale et solidaire ; Approche de la responsabilité sociale et environnementale.

UF3 – Veille professionnelle : Veille documentaire et outils numérique.

Contenus transversaux : Atelier de guidance Mémoire/Jury blanc.

La formation pratique

La formation pratique s'effectue dans le cadre d'un stage sur un site qualifiant.

- De 6 à 12 semaines (en fonction des allègements) à réaliser en première année de formation.
- D'un volume d'heures variables dans le parcours blocs de compétences :
 - 175 h de stage pour le BC1,
 - 105 h de stage pour le BC2,
 - pas de stage pour le BC3,
 - 140 h de stage pour le BC4

Le stage s'effectue auprès d'un professionnel exerçant des fonctions d'encadrement dans un établissement social ou médico-social. Il donne lieu à une convention de stage entre l'organisme de formation, le stagiaire et l'établissement d'accueil. Elle précise les modalités d'accueil, les modalités de déroulement, d'évaluation et les conditions du tutorat.

Inscrite dans une véritable dynamique de formation professionnelle, l'expérience pratique fournit les points d'appui à la construction de compétences professionnelles identifiées.

Par ailleurs, des séquences d'analyse de la pratique sont mises en place durant la formation. Conduites par des intervenants qualifiés, elles prennent appui sur les expériences de stage et des terrains professionnels. Elles permettent notamment aux stagiaires de questionner leurs représentations de l'autorité, de la légitimité et de la posture du cadre intermédiaire.

Selon l'article 6 de l'arrêté du 31 août 2022 (Journal Officiel n° 0202 du 1er septembre 2022 page 282, texte n° 43) pour les personnes en situation d'emploi, dans le secteur social ou médico-social la formation pratique peut-être réalisée au sein de leur organisation d'emploi, sous réserve de l'effectuer dans un service distinct de celui où ils exercent et auprès d'un public différent. Pour les personnes en situation d'emploi dans une fonction d'encadrement et/ou de responsable d'unité d'intervention sociale, la formation pratique peut être effectuée en partie sur le poste déjà occupé.

Le diplôme et les évaluations

Au sujet du diplôme l'article 11 de l'arrêté du 31 août 2022 (Journal Officiel n° 0202 du 1er

septembre 2022 page 282, texte n° 43) indique que les blocs de compétences (BC) constitutifs du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale sont validés par des épreuves de certification dont les modalités sont précisées à l'annexe VI « Référentiel de certification » du présent arrêté et organisées comme suit :

- trois épreuves organisées par l'établissement de formation,
- une épreuve organisée par le préfet de région.

Chacun des blocs de compétences est validé séparément et sans compensation des notes. Le candidat valide le bloc de compétences s'il obtient une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve de certification. Les résultats obtenus aux épreuves de certification organisées par l'établissement de formation sont portés au livret de formation.

L'article 12 de l'arrêté du 31 août 2022 (Journal Officiel n° 0202 du 1er septembre 2022 page 282, texte n° 43) stipule qu'à l'issue de la formation, l'établissement de formation présente les candidats au diplôme de certification globale ou à l'obtention de blocs de compétences.

Il adresse au représentant de l'Etat dans la région, avant l'expiration de la date limite fixée par ce dernier, un dossier comprenant, pour chaque candidat :

- Le livret de formation dûment complété, accompagné des pièces relatives aux épreuves organisées par l'établissement de formation et à l'évaluation de la période de formation pratique,
- Le mémoire de pratique professionnelle en deux exemplaires.

Le diplôme permet donc d'attester l'acquisition de l'ensemble ou d'une partie des 4 blocs de compétences (BC) du référentiel métier à la suite des différentes épreuves de certification ainsi que le bloc transversal de communication.

- BC1 : PILOTER L'ACTIVITE D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

Modalités d'évaluation

Réalisation d'un dossier technique de 5 à 8 pages soutenu devant un jury

L'épreuve est organisée par l'EFPP – 1^{er} année

Méthodologie de l'écrit et entraînement à la soutenance orale organisée par l'EFPP

Modalités d'organisation (calendrier et lieu) : DRIEEETS IDF

- **BC2 : MANAGER ET GERER LES RESSOURCES HUMAINES D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIAL**

Modalités d'évaluation

Préparation écrite (40mn) et Présentation orale d'une situation à partir d'un sujet tiré au sort
L'épreuve est organisée par l'EFPP - 2e année

Méthodologie et entraînement à la soutenance orale organisée par l'EFPP

Modalités d'organisation (calendrier et lieu) : DRIEEETS IDF

- **BC3 : GESTION ADMINISTRATIVE, LOGISTIQUE ET BUDGETAIRE D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE**

Modalités d'évaluation

Epreuve écrite surveillée d'une durée de 4h

- Note d'aide à la décision portant sur les contenus du BC3

L'épreuve est organisée par l'EFPP - 1^{er} année

Méthodologie et entraînement à la NAD organisée par l'EFPP

- **BC4 : GESTION ADMINISTRATIVE, LOGISTIQUE ET BUDGETAIRE D'UNE UNITE D'INTERVENTION SOCIALE**

Modalités d'évaluation

Production d'un mémoire de 40-45 pages soutenu devant jury

L'épreuve est organisée par - 2^e année

Modalités d'organisation (calendrier et lieu) : DRIEEETS IDF

Un partenariat avec l'Université Paris-Nanterre : Le M1 « EFISE »

Une convention de formation établie entre l'EFPP et l'Université Paris-Nanterre (UPN) donne la possibilité de suivre un double cursus de formation et de préparer un Master 1 professionnel en sciences de l'éducation intitulé « Éducation Familiale et Interventions Socio-Éducatives en Europe (EFISE) ».

Ce partenariat est conçu pour soutenir les cadres de direction dans leurs évolutions de carrières, le développement de leur mobilité professionnelle, l'acquisition d'un diplôme universitaire de niveau 2 en parallèle au diplôme qualifiant du CAFERUIS.

Le dispositif de double cursus est intégré, pour l'essentiel, aux contenus et aux temps de regroupement de la formation CAFERUIS. Il repose sur 50 heures de cours communs assurés par des enseignants de l'Université Paris-Nanterre auxquelles s'ajoutent 3 journées de Méthodologie à la démarche de recherche à l'UPN et 3 demi-journées de Séminaire d'accompagnement à la rédaction du Mémoire M1, ainsi que 21 heures d'initiation à l'Anglais. Trois écrits complémentaires participent à la validation du Master 1.

Ce double cursus est facultatif, il est soumis à une sélection de l'UPN désormais obligatoire pour toute entrée en Master et il s'inscrit dans la période de formation du CAFERUIS. Les deux sessions de formation offrent la possibilité d'une préparation conjointe du CAFERUIS et du Master 1.

L'obtention du Master 1 ouvre la possibilité de poursuivre en Master 2 EFISE (Niveau I).

Quelques chiffres...

Taux de réussite au diplôme

Mars 2022 :	100%
Mars 2023 :	100%

Nombre de stagiaires en formation

En 2021 :	14
En 2022 :	18
En 2023 :	9